

# Avant-propos

Autor(en): **Hummler**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **44 (1964)**

Heft 4: **La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# AVANT-PROPOS



*Notre économie a évolué de telle façon que la main-d'œuvre est ce qui fait le plus défaut actuellement en Suisse. Il y a quelque dizaines d'années, les élèves des écoles de notre pays apprenaient que la Suisse ne disposait pas ou presque pas de matières premières industrielles, qu'elle ne produisait que peu de denrées alimentaires et qu'elle devait faire face à cette situation en fabriquant des articles dans lesquels la part du travail était prédominante. Aujourd'hui, il importe que l'économie suisse fasse un usage modéré et des matières premières et de la main-d'œuvre.*

*Durant bien des années, le manque de main-d'œuvre indigène a été compensé par un afflux grandissant de travailleurs étrangers, hommes et femmes. Leur effectif qui a atteint un niveau exagéré — il y aura en effet bientôt un étranger sur trois personnes actives — pose toutefois de graves problèmes du point de vue de la politique générale comme sur le plan social et sociologique. Il n'est plus possible que notre économie devienne encore davantage tributaire de la main-d'œuvre étrangère et — comme c'est le cas actuellement jusqu'à un certain point — du capital étranger. Nous devons chercher des solutions nous permettant de reporter partiellement sur l'étranger les exigences excessives qu'affronte l'économie suisse. On peut y parvenir en concluant des contrats de licence, en fondant à l'étranger des succursales disposant d'ateliers de fabrication, en important le plus possible des produits semi-finis et en faisant aménager à l'étranger, sous le contrôle et la responsabilité technique suisses, de grandes installations dont les pièces maîtresses ont été produites dans notre pays.*

*Dans cet ordre d'idées, un autre moyen concevable est le recours à la sous-traitance, non seulement sur le plan national, mais aussi par l'octroi éventuel de commandes à l'étranger dont l'adjudication s'opère selon le système de la sous-traitance. Cette manière de procéder exige toutefois que les qualifications du partenaire étranger et la stabilité des conditions sociales, politiques et monétaires du pays où il est établi inspirent confiance. Il me paraît heureux que la Chambre de commerce suisse en France consacre un numéro de sa « Revue économique franco-suisse » à ce problème parce qu'il mérite d'être examiné objectivement par tous les participants à la vie économique, de même que par les organes responsables de la politique économique, et parce que les Chambres de commerce suisses à l'étranger peuvent apporter une précieuse contribution à cette étude et à l'établissement de fécondes relations d'affaires.*

*Hummel*

Délégué du Conseil Fédéral aux Possibilités de Travail.  
Président de l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger.